E12-8/25-33F CA.1.2749 SEP 3 1970

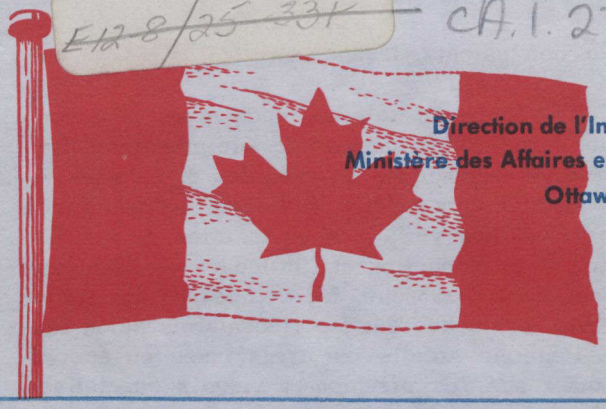

Direction de l'Information
Ministère des Affaires extérieures
Ottawa Canada

Bulletin hebdomadaire canadien

CANADIAN OFFICIAL PUBLICATIONS
CONTROL
DOCUMENTS OFFICIELS
CANADIENS
CANADA

Vol. 25, N° 33 19 août 1970

NOUVELLES STRUCTURES POUR LES "PRODUCTEURS DE L'ARCTIQUE CANADIEN, LTÉE"

Extraits d'une allocution prononcée récemment par le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. Jean Chrétien, à Cape Dorset, Territoires du Nord-Ouest:

...Comme vous le savez. J'ai parcouru, avec Sa Majesté la reine et la famille royale, diverses parties des Territoires du Nord-Ouest. Je suis certain que vous serez fiers d'apprendre qu'à Yellowknife, j'ai eu l'honneur de présenter à la reine une sculpture d'Eegeechiak, l'un des vôtres, comme cadeau du Gouvernement du Canada. Son oeuvre a été jugée la meilleure des nombreux et excellents travaux soumis au concours-exposition de sculptures organisé par le Conseil canadien des Arts esquimaux, à titre de contribution au centenaire des Territoires du Nord-Ouest.

Votre coopérative et ses sculpteurs et lithographes sont bien connus dans plusieurs parties du monde. Le succès d'Eegeechiak ajoutera à votre réputation et un nombre beaucoup plus grand de personnes voudront se procurer des sculptures et autres objets d'art esquimau. Il est donc important que vous possédiez une solide agence de mise en marché pour vendre et expédier rapidement vos oeuvres à ceux qui veulent en acheter, au Canada et outre-mer.

Aujourd'hui, je désire vous parler des "Producteurs de l'Arctique canadien, Ltée" que vous connaissez mieux sous le sigle de CAP *(Canadian Arctic Producers)*. L'hiver dernier, j'ai écrit à toutes les coopératives des Territoires du Nord-Ouest pour leur dire que le Gouvernement avait acheté PAC et lui avait fourni l'argent nécessaire pour vous payer plus rapidement les marchandises que vous expédiez. Cela se produit déjà et je comprends que vous avez reçu récemment un chèque de plus de $170,000. C'est une bonne chose pour votre coopérative et elle permettra à vos membres, et à ceux des autres coopératives, de vendre davantage de belles oeuvres aux nombreuses personnes qui habitent le Sud et qui sont désireuses de se procurer vos produits.

AIDE FÉDÉRALE

Dans ma lettre, j'ai mentionné que notre intention est de vous remettre la propriété et le contrôle de PAC, à vous, les producteurs du Nord, pourvu que vous achetiez des actions. Laissez-moi vous expliquer la chose plus clairement. Aucune entreprise ne peut être menée sans argent. Votre coopérative a besoin d'argent pour payer ses membres pour les oeuvres qu'ils produisent, pour payer le matériel d'emballage et pour payer les frais d'expédition. Il est normal, quand on est dans les affaires, d'avoir à débourser de l'argent avant d'en encaisser. Pour cette raison, le Gouvernement a donné à PAC $400,000 pour 400,000 actions privilégiées et il est d'accord pour prêter à PAC $250,000 si la Compagnie en a besoin. PAC est également prêt à vendre des actions aux coopératives du Nord, Puis, à mesure que la Compagnie deviendra plus forte et fera des profits, elle rachètera du Gouvernement les actions privilégiées, et vous et les autres coopératives, grâce aux actions achetées petit à petit au cours des

SOMMAIRE

Nouvelles structures pour les "Producteurs de l'Arctique canadien, Ltée" 1
Deux femmes à la direction du CNRC 2
La politique agricole 2
Nouveau livre d'un auteur indien 2
Décès d'un grand juriste canadien 3
L'immigration en 1969 3
Le développement international 3
Ottawa 1970 4
Indice des prix à la consommation 6